

Son visage devint cramoisi. — Ah! — s'écria-t-il en froissant le papier, — ce n'est pas vrai! — Malheureusement si! — dit Céranon. — Comment? J'ai recueilli hier soir, chez moi, deux ennemis de la princesse Louise? — Oui! — Mais cela n'est pas! — Je vous affirme que cela est! — Non! — Si! — Cependant, on n'entre pas chez moi sans que je le sache, monsieur le baron! — Il paraît que si. — Oh!

— Si ce n'est pas vous qui avez recueilli deux ennemis de la princesse Louise, si ce n'est pas vous qui les avez soustraits à la vengeance du peuple, ce sont ceux qui habitent chez vous: c'est mademoiselle Catherine, votre fille, — c'est la vieille Barbara, — c'est Jean!

— Mon Dieu! je veux savoir... Le conseiller s'était précipité vers la porte. Le baron l'arrêta: — Inutile! — dit-il. — Ce rapport est exact. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces deux hommes ne sont pas seulement deux ennemis de la princesse, ce sont encore deux gentils-hommes attachés à la maison du prince de Bourbon!

— Oh! — fit le conseiller en joignant les mains avec un geste de désespoir. — Si ce rapport, fait par un serviteur du président, avait été remis à la princesse au lieu d'être remis à moi, s'il était tombé entre les mains de madame Louise... — Miséricorde!

— Vous, attaché à la maison du duc de Lorraine, vous, son maître des Eaux et Forêts de la Lorraine, secourir deux des ennemis de la princesse, deux serviteurs du prince de Bourbon! — Vous, donner asile à ces deux hommes! — Ne connaissez-vous pas la loi? — N'est-elle pas précise? Tout sujet du roi recevant ou recueillant des ennemis du roi, est passible d'être brûlé vif.

Le conseiller courba la tête. — Par bonheur, — continua Céranon, — ce rapport a été déposé sur mon bureau... Le président même ne sait rien... — il ne l'a pas vu. — Et il ne saura rien, n'est-ce pas? — dit Lespars d'une voix suppliante. — Peut-être!

— Comment! Il peut savoir?... — Celui qui a fait ce rapport ne peut-il le refaire en double, et si Duprat savait, vous le connaissez, il serait inexorable... — Oh! mon Dieu!

— La non-condamnation du prince, lors de son procès, a rendu le Parlement suspect. On serait impitoyable, je le répète!

— Mon Dieu! mon Dieu! prenez pitié de moi! — dit le conseiller en se levant, car il comprenait que le baron de Céranon disait vrai.

— La situation est grave, — reprit Céranon, — c'est pourquoi qu'il fallait presser mon mariage avec Catherine, c'est pour cela même que je vous ai écrit... Catherine ma femme, vous n'avez plus rien à craindre, car mon beau-père ne saurait être l'ennemi de la princesse Louise!

— C'est vrai! — dit le conseiller. — Donc, vous le voyez, il faut que dans huit jours ce mariage se fasse... — Il se fera! — dit une voix ferme. Catherine, soulevant la portière, s'avangait lentement dans la salle.

Elle était pâle, mais une expression de résolution étrange se lisait sur son visage.

A Continuer

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toute les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses: après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité l'enverra gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparation et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. Noyes, 149 Power's Block Rochester, N. Y. — 24



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois. Annonces: Première insertion, 10 centins par ligne: chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme. Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 25 Avril 1885.

L'INSURRECTION AU N.-O. NOUVEAUX DÉTAILS

Les Gros-Ventres de Trois-Rivières en route pour le N.-O.

Charles Thibault et les Pieds-Noirs

UNE LEVÉE DE BOULIERS A BEAUPORT Trois Rivières 22 avril.

Le noble exemple de patriotisme donné par la tribu des Gros Ventres à Montréal a été imité par les ventripotents de Trois Rivières. A la nouvelle que les Gros Ventres de Montréal avaient pris le sentier de la guerre tous les ventrus de Trois-Rivières se sont réunis à l'Hôtel St James.

M. George B. Houlston fut appelé au fauteuil et M. Georges Morrison agit comme secrétaire.

Le président, en ouvrant la séance, dit que les Gros Ventres de Trois-Rivières ne devaient pas rester sourds à la voix de leurs amis du Nord Ouest lorsque leurs intérêts les plus sacrés étaient en danger. Trois Rivières était un centre important de Gros Ventres et il devait se faire un devoir d'envoyer sur les bords de la Saskatchewan un contingent de guerriers en harmonie avec sa population.

Les résolutions les plus sympathiques pour la cause des sauvages du Nord-Ouest ont été adoptées à l'unanimité et, séance tenante, des souscriptions considérables furent prises pour secourir les familles des Gros Ventres.

Le contingent de Trois Rivières est parti ce matin par un train spécial. Parmi les membres de la tribu des Gros Ventres qui sont partis pour le théâtre de la guerre nous devons mentionner les noms de MM. O. Carignan, Capitaine W. Burn, Dr. Blair, Mercier, le commerçant en pommes, Casimir Veillette, Joseph Dufresne, Georges Morrison, Sandy McElvy, Charles Vadeboncoeur, Double six Hamel, Adélaré Gauthier, Sévère Hamel, Henry Rochelaun, Rochelaun des Poids et Mesures, John et Aleck Baptist, James Daan, Napoléon Dufresne de la banlieue, et Derouin de Ste Marguerite. Avant de se mettre en route pour le Nord Ouest les Indiens Gros Ventres de Trois Rivières se sont peints pour la guerre dans l'Hôtel Dufresne. Georges Morrison a posé sur chacun deux plusieurs couches de peinture.

Beauport 22 avril

M. Vincelette a organisé un régiment avec un effectif de 300 parmi ses pensionnaires pour se joindre à Riel. Le pisto et Tardivel accompagnera le régiment pendant la campagne en qualité de correspondant de la Vérité. Ti Baptiste Langlais sera le chapelain in partibus infidelium.

Edmonton, 23 avril

Un courrier de Stinking Lake (Le lac Puant) vient d'arriver dans cette place. Il nous apprend que Charles Thibault est venu camper sur les bords du lac avec 600 guerriers Pieds Noirs. Stinking Lake sera la base des opérations de Thibault pendant toute la durée de la campagne.

Jack Fisk Station 23 avril

Les Gros Ventres de Montréal sont arrivés à cette station à cinq heures ce matin. Plusieurs d'entre eux ont beaucoup souffert de la fatigue du voyage.

Le commandant M. Maxime Parent déclare qu'il est parfaitement satisfait du service des approvisionnements.

Le convoi expéditionnaire a des vivres en abondance. A ce le train il y a six chars à fret renfermant vingt deux tonnes de pommes sèches.

Trois fois par jour on distribue les rations aux hommes. La ration est composée de deux livres de pommes

sèches et d'une pinte d'eau chaude. L'eau qui est puisée à la locomotive fait enfler les pommes dans la bedaine des guerriers et lui donne les proportions réglementaires. Une marche de 27 milles à travers les prairies au nord du lac Supérieur a beaucoup diminué la pesanteur des hommes. Les Gros Ventres de Montréal arriveront à Mackay's Harbor demain matin.

Qu'Appelle 24 avril

Les gros ventres de Montréal sont rendus à la Montagne du Tonde où ils ont rencontré leur frères du Nord-Ouest.

Un pow wow a été tenu par les chefs de tribu. Il y a été décidé que le major Labranche en combattant dans les rangs du 65ème bataillon était devenu traître à la cause des Gros Ventres.

Tous les sauvages ont juré de le prendre mort ou vif.

Clarke's Crossing 25 avril.

On a signalé ici l'apparition des éclaireurs des Gros Ventres. Il y aura une rencontre au commencement de la semaine prochaine.

Edmonton 24 avril

Par ordonnance des chirurgiens on sert tous les soirs un bol de "clageux" à chaque volontaire du 65ème. Cette tisane a pour effet de relever leur morale.

Calgary 22 avril

La situation se corse chez les Tétons Sioux. Le major Labranche les aplaira à la prochaine rencontre.

Stinking Lake 22

Charles Thibault a envoyé ce matin un télégramme à l'honorable Louis Beaubien lui disant d'appeler en service actif les Pieds-Noirs du côté St Louis. Il lui faut des renforts puissants pour résister à l'attaque probable du 65ème bataillon.

Batoche 24

Les Gros Ventres se sont arrêtés ici pendant deux heures pour tenir une cour martiale sur un des chefs, Pierre Rivard, qui a laissé diminuer le volume de son abdomen dans des proportions alarmantes. Il a été chassé des rangs et dirigé sur Montréal.

RECTIFICATION

Nous nous empressons de corriger une mission érieuse dans notre compte-rendu de l'assemblée des Gros Ventres de Montréal. Nous avons oublié de mentionner le nom de M. Normandin, du marché du village St Jean Baptiste, un des chefs les plus importants de la tribu.

M. Normandin aura la bonté d'agréer nos excuses les plus plates.

LE COLONEL RAMOLLOT

ACTE D'ACCUSATION

Le 29 mai dernier, le lieutenant Bernard, se sentant indisposé, garda la chambre: il écrivit au colonel de son régiment et demanda la visite du major Ledru. Son brosseur, le fusilier Merluchon, transmit les lettres à qui de droit, et retourna près de son officier, suivi de près du major.

L'indisposition du lieutenant Bernard était réelle, — ainsi qu'il en a été témoigné par pièces justificatives annexées au rapport, — et le major Ledru écrivit tout de suite une ordonnance qu'il laissa sur place, ordonnant au fusilier Merluchon d'aller chez le pharmacien voisin, et de rapporter les choses y indiquées, sans retard.

Une partie seulement des médicaments reçus par le fusilier fut remise au lieutenant Bernard, qui, devant cet abus de confiance, signa son brosseur, et le motif de la punition paraissant grave au colonel, celui-ci le fit mettre au cachot, en attendant sa comparution devant le tribunal militaire.

INTERROGATOIRE.

Le président Ramollet. — Fusilier Merluchon, c'est ment vous app'lez-vous?

L'accusé. — Je m'appelle Merluchon, mon colonel, Ramollet. — L'sait f..... bien, n. de D...! mais n'avez pas de noms baptistains?

L'accusé. — Pardon, mon colonel, je m'appelle aussi Etienne Stanislas.

Ramollet. — N'essayez pas d'égarer la justice, n. de D...! tendez bien c'que j'vous parle, égarez vos noms si vous voulez, j'm'en f...; mais si vous égarez la justice, j'vous f... dans.

Mémorez-vous la chose du 28 mai dernier, s'ous plaît, et récitez-le... de c'que vous savez?

L'accusé. — Voici la chose, mon colonel: mon lieutenant s'avait couché, et quand il se lève, y... y... se lève pas, dont il était malade.

Pour lors qui se lève.

Ramollet. — Mais, n. de D...! se lève-t-il ou se lève-t-il pas?

L'accusé. — Mon colonel, y... y... se lève sans se lever, c'est-à-dire qui se lève pour écrire deux mots de billets, comme pour lesquels à seule fin de prévenir le colonel et le major.

Ramollet. — Et pour lors?

Feutres, Feutres, Chapeaux, Chapeaux

Importations récentes de New-York et de Londres. Formes les plus nouvelles styles les plus élégants. Les prix sont marqués aux chiffres les plus bas, au magasin populaire de chapellerie de C. Robert & Cie., coin des rues St. Laurent et Vitré où on est toujours sûr d'obtenir la valeur de son argent. Venez admirer les rayons d'étalage en cuivre exposés dans sa vitrine. C'est une curiosité qui mérite d'être vue. — 30 — 41.

UN EXPLOIT DU 65ème



Voici le portrait de Livingstone, le colon de Calgary.



Voici la vache de Livingstone, le colon de Calgary.



Voici le sauvage qui a pris la vache de Livingstone, le colon de Calgary.



Voici le soldat du 65ème qui a pris le sauvage, qui a pris la vache de Livingstone, le colon de Calgary.



Voici le caporal qui accompagnait le soldat du 65ème, qui a pris le sauvage, qui a pris la vache de Livingstone, le colon de Calgary.